



DERNIÈRES INSTRUCTIONS

AUX CONCURRENT(E)S DE LA 42^{ème} COURSE DE CÔTE AUTOMOBILE DE CHÂTEL-ST-DENIS - LES PACCOTS 2025

Chers(es) pilotes,

Nous avons bien reçu votre inscription et avons le plaisir de vous informer qu'elle a été acceptée. Veuillez trouver ci-dessous les dernières instructions qui font partie intégrante du règlement particulier et auxquelles vous êtes tenus de vous soumettre.

VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Contrôle administratif

Le contrôle administratif sera ouvert le samedi 20 de **07h00 à 10h00** et s'effectuera à la remorque située à l'entrée du parc SWISSPOR.

Vous allez recevoir :

- Numéros de course autocollants.
- Publicités organisateur autocollants.
- 1 entrée pour accéder à la course.
- 1 bon pour la fondue du samedi soir (il sera possible d'en acheter sur place).

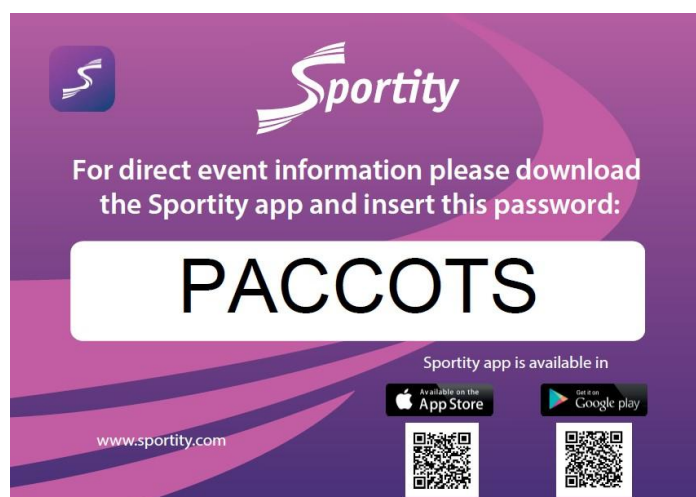
Contrôle technique

Le contrôle technique sera effectué **directement sur votre place de parc**. Les contrôleurs techniques se déplaceront **de 7h00 à 10h00** afin de réaliser les vérifications nécessaires. Si, dans ce laps de temps, aucun contrôleur ne s'est présenté à votre véhicule, **il vous appartient d'aller en chercher un afin d'éviter toute attente inutile.**

REG	07h00 à 07h30
NAT SS/N/A/H/IS	07h30 à 08h45
NAT E1+E2	08h45 à 10h00

Art. 3 Panneau d'affichage officiel

Toutes les communications, décisions de la Direction de Course et/ou des Commissaires Sportifs, LIVE-TIMING ainsi que les classements seront **affichés uniquement sur l'application SPORTITY** accessible avec le mot de passe :



Art. 15 Départ

Les pilotes doivent être prêts à leur voiture **30 minutes** avant l'heure de départ des manches d'essais et de courses, ils seront amenés sous conduite au départ de la course.

Ordre de départ

GROUPE 1 : REG + NAT

N° 201 à 92

GROUPE 2 : NAT

N° 854 à 17

Retour au parc

Le retour des concurrent(e)s aux parcs se fera à nouveau sous conduite, ceci par mesure de sécurité. Nous remercions les concurrent(e)s de bien vouloir patienter auprès de leur véhicule afin que le retour puisse se faire rapidement.

Lors de la descente, il est impératif de rouler à droite, car il se peut que des véhicules (Intervention, bus navette et direction de course) circulent en sens inverse !

Art. 16 Publicité

Votre voiture portera le numéro indiqué sur la liste des engagés. Les numéros de départ autocollants vous seront remis au contrôle administratif.

La publicité obligatoire de l'organisateur (**2x Garage Tâche et 2x Carrosserie de la Veveyse**) est à poser visiblement **sur les 2 côtés de la voiture.**

Art. 21 Essais clandestins / Déplacements dans le cadre de la manifestation

Les essais en dehors de ceux prévus par l'organisateur sont strictement interdits, sous peine d'exclusion. Afin de limiter les nuisances aux bordiers, les trajets avec le véhicule de compétition **SANS IMMATRICULATION**, effectués par le pilote ou un membre de son équipe en dehors du parcours et de l'horaire définis par l'organisateur, est **INTERDIT**. Des contrôles seront effectués.

Art. 24 Parcs concurrents

Les parcs concurrents se trouvent sur les parcs des entreprises **HOLCIM / FRACHEBOUD, SÄUBERLIN et SWISSPOR**. Ces parcs nous étant gracieusement mis à disposition, nous vous demandons le plus grand respect ! Nous vous informons également que ces entreprises sont munies de systèmes de surveillance vidéo. Les pilotes ont la responsabilité de tenir propre leur place de stationnement. Tous les dégâts seront facturés aux contrevenant-e-s.

UNE BACHE EST OBLIGATOIRE SOUS CHAQUE VEHICULE DE COMPETITION ET IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FIXER DES CHOSES AU SOL.

HORAIRES ACCES ET EMPLACEMENT DANS LES PARCS:

PARC HOLCIM / FRACHEBOUD : REGIONAUX + NAT SS/N/A/Hist. Vendredi 19 dès 18h00.

PARC SAUBERLIN : NAT IS Vendredi 19 dès 19H00 Parc N°1 et dès 23h30 Parc N° 2.

PARC SWISSPOR : REG E2 + RCC + E1 + TCR + E2 Vendredi 19 dès 18h00.

Tous les parcs devront être évacués au plus tard le dimanche 21 septembre 2025 à 23h00.

Il n'y a pas de carburant disponible sur place, ni d'électricité. Veuillez donc prendre vos dispositions. La nuit, les parcs concurrents ne sont pas surveillés par l'organisateur.

Parc remorques

TOUTES les remorques **ouvertes** et les remorques fermées **qui ne servent pas d'abris/dortoir ou de garage** devront être parquées dans le parc remorque dédié à cet effet. Voir le plan des parcs dans l'application SPORTITY.

Véhicules externes

Les véhicules ne faisant pas partie de la manifestation et qui n'auront pas de laissez-passer devront être stationnés dans le parc public SAMVAZ Bois. Se référer au plan de la manifestation ou aux indications du personnel sur place.

Relation concurrent

La «Relation concurrents» est Mme Nathalie Tache. Elle est atteignable au 079 339 96 91. Vous trouverez sa photo et ses coordonnées dans l'application SPORTITY.

Art. 24.1 Parc fermé (Transport de passager)

Durant les manches essais et courses **AUCUN PASSAGER A BORD N'EST AUTORISÉ.**

De plus, à la fin de la course, le parcours entre le parc d'arrivée et l'entrée du parc fermé est placé sous le régime de parc fermé.

Le parc fermé aura lieu le long de la route d'accès au départ entre **SAUBERLIN et CELLAP LABORATOIRE SA.**

Voir dans l'application SPORTITY.

Art. 30 Remise des prix

La proclamation des résultats avec la remise des prix aura lieu dimanche 21.09.2025 aux alentours de 18h30 à la cantine du départ.

Le classement final ne sera pas distribué sous forme papier, mais sera disponible sur l'application SPORTITY et sur notre site internet : <https://paccots.ecuriedeslions.ch>.

RAPPELS / MODIFICATIONS

Art. 17.2 Signalisation (Drapeaux)

Drapeau rouge

= Arrêt immédiat et absolu

Drapeau jaune 1x agité

= Interdiction de dépasser, Piste totalement ou partiellement obstruée

Drapeau jaune à bandes rouges
verticales

= Surface glissante, changement d'adhérence

Drapeau rouge Arrêt immédiat et absolu sera présent et pourra être agité

SEULEMENT AU POSTE COMMISSAIRE N°9

CHAPITRE X

DRIFT :

Tout conducteur provoquant volontairement des dérapages « Drift » durant son passage sur le parcours de la manifestation sera immédiatement exclu de celle-ci par le Directeur de course, ceci sans aucun recours ou remboursement.

Numéros d'appel durant la manifestation :

Cédric Leuba – Directeur de course **079 725 89 39**

Eric Morel – Président **079 605 09 14**

Salutations sportives

Attalens, le 10 septembre 2025

Le Directeur de Course
Cédric Leuba